

ANALYSE DES OFFRES

I. Rappel des pièces exigées dans l'offre

En application de l'article 5 du règlement de la consultation, le dossier d'offre doit comprendre :

- Le cahier des charges valant projet de contrat dûment complété et signé accompagné d'une annexe relative aux éventuelles réserves/demandes de corrections demandées par le candidat,
- Un mémoire technique précisant les dispositions que le soumissionnaire se propose d'adopter pour l'exécution du présent contrat.

	GIROD-MEDIAS	VEDIAUD	ATTRIA
CAHIER DES CHARGES COMPLETE ET SIGNE	OUI	OUI	OUI
MEMOIRE TECHNIQUE	OUI	OUI	OUI
OBSERVATIONS	- Le mémoire technique se présente plutôt comme un document commercial non personnalisé. - Ce document ne s'adresse pas spécifiquement au département du Tarn-et-Garonne (nombreuses références à « la ville » et non au Conseil Départemental 82).	- Le mémoire technique se présente plutôt comme un document commercial non personnalisé. - Ce document ne s'adresse pas spécifiquement au département du Tarn-et-Garonne (nombreuses références à « la ville » et quelques-unes au Conseil Départemental 82).	- Document personnalisé qui s'adresse exclusivement au Conseil départemental du Tarn-et-Garonne. - Renvois permanents du mémoire technique au Conseil Départemental et au cahier des charges.
ETAT DU DOSSIER D'OFFRE	Les pièces requises sont produites. L'offre est régulière.	Les pièces requises sont produites. L'offre est régulière.	Les pièces requises sont produites. L'offre est régulière.

II. Rappel des critères de jugement des offres

Aux termes des dispositions de l'article 7.3 du règlement de la consultation les critères retenus pour le jugement des offres sont les suivants :

Critères	Pondération
1 – Qualité esthétique et technique des mobiliers d'information proposés, pertinence du nombre de mobiliers proposés	35 %
2 – Qualité des prestations techniques : pour le déploiement, l'entretien et la maintenance avec notamment le planning, les moyens, la méthodologie, les délais et les fréquences.	35 %
3 – Qualité de la prestation d'affichage : méthodologie et délais	20 %
4 – Qualité environnementale de l'offre	10 %

CRITERE N° 1 : Qualité esthétique et technique des mobiliers d'information proposés, pertinence du nombre de mobiliers proposés

	GIROD-MEDIAS	VEDIAUD	ATTRIA
<u>QUALITE ESTHETIQUE</u>	• Proposition d' une gamme de mobiliers. • Esthétique satisfaisant des mobiliers proposés. • Logo et numérotation du mobilier possibles de type standard	• Proposition d' une gamme de mobiliers. • Esthétique satisfaisant des mobiliers proposés • Gamme déjà existante dans des villes du département. • Logo et numérotation du mobilier possibles de type standard	• Proposition d' une gamme de mobiliers. • Esthétique satisfaisant des mobiliers proposés • Design unique des mobiliers proposés • Mobiliers numérotés avec numérotation visible depuis la voie publique. • La proposition de personnalisation du logo en surplomb des mobiliers est de nature à permettre une reconnaissance forte de l' image du Conseil Départemental du Tarn et Garonne.
<u>QUALITE TECHNIQUE</u>	• Bonne qualité technique des mobiliers (robustesse, sécurité) • Mobiliers éclairés • 100 mobiliers	• Bonne qualité technique des mobiliers (robustesse, sécurité) • Mobiliers éclairés	• Bonne qualité technique des mobiliers (robustesse, sécurité) • Mobiliers statiques non éclairés
<u>PERTINENCE DU NOMBRE DE MOBILIERS</u>	• Le mémoire ne contient pas de justification sur la pertinence des implantations projetées, les communes concernées et le taux de couverture de la population. • Absence d' élément permettant de s' assurer de la pertinence de la proposition.	• Proposition optimale avec 110 mobiliers • Le mémoire ne contient pas de justification sur la pertinence des implantations projetées, les communes concernées et le taux de couverture de la population. • Absence d' élément permettant de s' assurer de la pertinence de la proposition.	• Proposition optimale avec 110 mobiliers • Proposition d' implantation sur 49 communes avec taux de couverture de 77% de la population Tarn et Garonnaise. • Tous les territoires sont concernés y compris Montauban.

OBSERVATIONS

OFFRE GIRODS-MEDIAS :

L'esthétique de la gamme de mobiliers proposée est satisfaisante. L'offre propose l'implantation de mobiliers éclairés. Les caractéristiques techniques du matériel proposé répondent aux exigences requises dans le cahier de concession. Le nombre de mobiliers est inférieur à celui proposé par les autres candidats mais reste néanmoins conforme aux exigences du cahier de concession. Le mémoire technique ne donne pas de justification sur le nombre de mobiliers retenus, ni sur la pertinence des implantations projetées.

OFFRE VEDIAUD :

La gamme de mobiliers proposée présente également une qualité esthétique et qualité technique suffisante correspondant aux attentes du département. Les mobiliers proposés sont des mobiliers éclairés. La proposition du nombre de mobilier est optimale permettant ainsi une communication maximale du département sur le territoire du Tarn et Garonne. Toutefois le mémoire technique ne donne aucune indication sur la pertinence de la proposition du nombre de mobiliers retenus.

OFFRE ATTRIA :

La gamme proposée répond aux exigences esthétiques et techniques du département. Le design est unique et exclusif des mobiliers déjà implantés dans les villes du département. L'offre propose une possibilité de personnalisation du logo en surplomb des mobiliers. Ces propositions sont de nature à permettre une reconnaissance forte de l'image du Conseil Départemental du Tarn et Garonne.

Les mobiliers proposés sont des mobiliers statiques.

Le mémoire technique comprend des explications sur la pertinence du nombre de mobiliers retenus. Les implantations projetées couvrent une part très importante du territoire Tarn-et-Garonnais.

CRITERE N° 2 : Qualité des prestations techniques : pour le déploiement, l'entretien et la maintenance avec notamment le planning, les moyens, la méthodologie, les délais et les fréquences.

	GIROD-MEDIAS	VEDIAUD	ATTRIA
DEPLOIEMENT DES MOBILIERS 2M² ET 8 M²			
METHODOLOGIE DES OBTENTIONS DES AUTORISATIONS	La méthodologie d'obtention des autorisations est absente du mémoire technique.	Méthodologie peu détaillée sur le processus d'obtention des autorisations préalable à la pose des mobiliers.	- La méthodologie est décrite en 15 étapes. Elle est précise, détaillée, phasée, commentée. - Une équipe de 2 personnes affectée à l'obtention des différentes autorisation administratives.
PLANNING DE DEPLOIEMENT	- Deux mois après validation des emplacements par les services du département. - Planning qui ne tient pas compte des délais liés aux phases de réalisations des diverses démarches administratives préalable à la pose des mobiliers.	Planning détaillé	- Planning détaillé - Engagement d'un montage de l'ensemble des dispositifs au 1^{er} juin 2023
MOYENS DEDIES	- Base logistique Villeneuve sur lot. 6 personnes pour pose et dépose - Les moyens présentés semblent suffisants.	- Base logistique Albi 10 personnes pour pose et dépose. - Les moyens présentés semblent suffisants.	- Base logistique Montauban 6 personnes pour pose et dépose - Les moyens présentés semblent suffisants.
MODALITES DE CHANTIER	Conforme à la réglementation	Conforme à la réglementation	Conforme à la réglementation

ENTRETIEN

BASE LOGISTIQUE

- Base logistique à Villeneuve sur lot.

- Base logistique à Albi

- Base logistique Montauban

FREQUENCE ET DELAIS

- Numéro d'astreinte proposé

- Numéro d'astreinte proposée

- Numéro d'astreinte

- Contrôles hebdomadaires (lors des tournées d'affichage)
- Nettoyage extérieur 2 x/semaine.
- Nettoyage intérieur 2 x/mois.
- Délai de nettoyage exceptionnel : 1h30

- Contrôles hebdomadaires : passage de contrôle 3 x/semaine minimum.
- Nettoyage extérieur 2 x/semaine
- Nettoyage intérieur : non renseigné.
- Délai de nettoyage exceptionnel : 1/2 heure

- Contrôle hebdomadaire lors des tournées d'affichage.
- Entretien complet (intérieur et extérieur) chaque semaine.
- Nettoyage 2 x/semaine (extérieur début de semaine / intérieur et extérieur fin de semaine).
- Entretien exceptionnel : 1/2 heure pour les interventions urgentes (tag injurieux) et 1 heure pour les interventions non urgentes.

MAINTENANCE

MAINTENANCE

- Base logistique Villeneuve sur lot

- Base logistique Albi

- Base logistique Montauban.

- Maintenance préventive 2 x/semaine
- Maintenance curative dans les 2 heures.
- Remplacement dans les 2 à 24 heures

- Maintenance préventive 4x/mois donc 1 fois par semaine.
- Maintenance curative : intervention dans la 1/2 heure.
- Remplacement de mobilier : sous 12 heures

- Maintenance préventive chaque semaine.
- Maintenance curative :
Pour les interventions urgentes : demi-heure.
Pour les interventions non urgentes : 1 heure.
- Remplacement de mobilier : dans la journée

MOYENS DEBIES ENTRETIEN MAINTENANCE

- 2 personnes dédiés

- 15 agents de maintenance, d'affichage et d'entretien polyvalents répartis sur les agences de Albi + 1 personne en local dans le cadre de la procédure (pour l'affichage, l'entretien et les maintenances légères, préventives, curatives et lourdes.
- Deux agents seront plus particulièrement dédiés aux maintenances curatives et lourdes

- 3 personnes : deux à temps plein, un à temps mixte.

OBSERVATIONS

OFFRE GIROD-MEDIAS :

Le mémoire technique ne comprend pas de développement spécifique sur les démarches préalables administratives qui seront mis en œuvre afin de parvenir au déploiement de l'ensemble des mobiliers proposés dans l'offre.

Le planning de déploiement est bien exposé dans le mémoire mais n'intègre pas la phase administrative préalable dont la mise en œuvre est requise avant tout déploiement des mobiliers.

Les modalités des prestations d'entretien et de maintenance répondent aux exigences de la concession et sont suffisamment détaillées.

Les moyens dédiés à entretien/maintenance sont suffisants.

OFFRE VEDIAUD :

La méthodologie en ce qui concerne la phase administrative préalable au déploiement des mobiliers est présente mais peu développée.

Les moyens dédiés à la pose sont importants (10 personnes).

Les modalités d'exécution des prestations de nettoyage et maintenance sont conformes et répondent aux exigences du contrat de concession.

Les personnes dédiées au département du Tarn- et-Garonne manquent de précisions. Une personne en local semble être dédiée aux prestations d'entretien/maintenance.

OFFRE ATTRIA :

Le mémoire technique explicite les différentes phases administratives à mettre en œuvre en vue d'obtenir l'ensemble des autorisations administratives nécessaires au déploiement des mobiliers.

Le mémoire technique indique un déploiement intégral des mobiliers au 1^{er} juin 2023.

Les prestations de nettoyage complet (intérieur et extérieur) proposées sont plus fréquentes et les moyens humains dédiés spécifiquement au département s'agissant des prestations d'entretien/ maintenance sont plus importants.

CRITERE N° 3 : Qualité de la prestation d'affichage

	GIROD-MEDIAS	VEDIAUD	ATTRIA
SITE DE PRODUCTION DES AFFICHES	Un site Morbier dans le Jura (39).	• Production en interne, • 4 sites de production et préparation.	Un site Montauban.
METHODOLOGIE	Développée et satisfaisante	Développée et satisfaisante	Développée et satisfaisante
DELAIS	• 6 jours ouvrables • Pas de proposition de prise en charge en urgence.	• 5 ou 10 jours ouvrés • Pas de proposition de prise en charge en urgence.	• 5 jours ouvrés • 48 h en urgence
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	• Création de sous-réseaux	• Création de sous-réseaux	• Création de sous réseaux • Affichage possible à l'extérieur du département une fois par an sur 5 réseaux d'affichages
MOYENS	• Moyens adaptés et suffisants • 2 personnes dédiées	• Moyens adaptés et suffisants • 1 personne dédiée en local	• Moyens adaptés et suffisants • 3 personnes dédiées : deux temps plein, un temps mixte.

OBSERVATIONS

OFFRE GIROD-MEDIAS :

La méthodologie est satisfaisante. Elle est phasée et bien explicitée.

Les moyens matériels sont adaptés et suffisants.

Le mémoire technique offre des prestations complémentaires intéressantes avec possibilité de créer des sous-réseaux.

Le délai d'affichage est correct.

OFFRE VEDIAUD :

La méthodologie d'affichage est décrite dans le mémoire technique. La société offre également la possibilité de créer des sous-réseaux d'affichage.

Les délais d'impression sont variables selon la taille de l'affiche à imprimer.

OFFRE ATTRIA :

La méthodologie est satisfaisante.

Le mémoire technique donne la possibilité au département de bénéficier de sous-réseaux mais également de pouvoir communiquer à l'extérieur du département.

L'offre prévoit un délai d'impression dérogatoire à bref délai en cas d'urgence du département.

Le délai d'impression des affiches est le plus rapide.

CRITERE 4 : Qualité environnementale de l'offre

	GIROD-MEDIAS	VEDIAUD	ATTRIA
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE. <u>VALORISATION ET ELIMINATION DES DECHETS.</u>	Engagement fort	Engagement fort	Engagement fort
EMPRUNTE CARBONE	- Mobiliers éclairés statiques et déroulants - Impression des affiches dans le jura (39)	- Mobiliers éclairés et déroulants - Impression des affiches en Corrèze (19)	- Mobiliers statiques non éclairés. - Impression des affiches à Montauban (82).

OBSERVATIONS

OFFRE GIROD-MEDIAS :

L'offre de la société est très satisfaisante au regard de ce critère. Les mesures mises en œuvre démontrent un engagement fort du candidat en matière de développement durable.

OFFRE VEDIAUD :

L'offre de la société est très satisfaisante au regard de ce critère. Les mesures mises en œuvre démontrent un engagement fort du candidat en matière de développement durable.

OFFRE ATTRIA :

L'offre de la société est très satisfaisante au regard de ce critère. Les mesures mises en œuvre démontrent un engagement fort du candidat en matière de développement durable.

L'empreinte carbone est moindre du fait de l'utilisation de mobiliers non éclairés et de l'impression des affiches dans le département.

VARIANTE OBLIGATOIRE

	GIROD-MEDIAS	VEDIAUD	ATTRIA
PANNEAU NUMERIQUE 2M ² .	• Led full color • Pitch non renseigné • Couleur imposée • Format sur mat • Logiciel de gestion des contenus simple et convivial + formation des utilisateurs	• Led full color • Pitch 4-6 • Couleur au choix • Format sur mat • Logiciel de gestion des contenus simple et convivial + formation des utilisateurs	• Led full color • Pitch 4 • Couleur au choix • Format sur mat ou de type sucette (choix du département). • Logiciel de gestion des contenus simple et convivial + formation des utilisateurs
ENTRETIEN MAINTENANCE DU JOURNAL NUMERIQUE 2M ²	• Assuré en présentiel et en distanciel.	• Aucun renseignement sur les modalités d'entretien et maintenance.	• L'entretien et la maintenance sont assurés.

OBSERVATIONS

OFFRE GIROD-MEDIAS :

Le mobilier proposé présente des caractéristiques esthétiques satisfaisantes ; néanmoins la couleur est imposée. S'agissant des caractéristiques techniques, l'offre ne précise pas le pitch de l'écran.

OFFRE VEDIAUD :

L'esthétique des mobiliers est correct. Le mobilier proposé est cohérent avec les exigences du document de la consultation. Le mémoire technique reste imprécis sur le pitch du mobilier proposé.

OFFRE ATTRIA :

L'écran numérique proposé est présente un pitch intéressant, L'offre donne le choix au département entre deux formes d'écran numérique.

VARIANTE LIBRE

	GIROD-MEDIAS	VEDIAUD	ATTRIA
OFFRE VARIANTE EXPRIMÉE	Non	Non	Oui (carnet 8 de l'offre).
			Proposition d'un mobilier numérique de 4m². Format portrait ou paysage Même caractéristiques techniques et même logiciel de gestion du journal numérique de 2m².

